

**Extrait du procès-verbal du Bureau
de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt**Mardi 13 Mai 2025 à 19h30 au siège
de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt

Envoyé en préfecture le 19/05/2025

Reçu en préfecture le 19/05/2025

Publié le

ID : 067-200040178-20250513-DB2025_57-DE

Sous la présidence de M. Paul HEINTZ

Liste des présents :

M. Paul HEINTZ, M. Pierre MAMMOSSER, M. Adrien WEISS, M. Christophe SCHIMPF, M. Didier BRAUN

Absent excusé

M. Jean-Claude KOEBEL, M. Serge KRAEMER, M. Olivier ROUX

Assiste :

M. Olivier THOMASSIN

N° 57/2025

Point deux de l'ordre du jour – enfance petite-enfance : création d'un multi-accueil à Betschdorf : choix du maître d'œuvre

Le Président rappelle aux membres du Bureau la décision du conseil communautaire en date du 25 septembre 2024 de s'engager dans la construction de structures d'accueil petite-enfance en l'occurrence un multi-accueil en mode PSU dans les communes de Betschdorf et Soultz-sous-Forêts.

Le Président précise que la présente décision concernant le choix de la maîtrise d'œuvre concerne uniquement la structure de Betschdorf, des réflexions quant à l'implantation géographique et au dimensionnement étant encore en cours pour la structure de Soultz-sous-Forêts.

Le Président rappelle à l'assemblée que cette décision de construire un multi-accueil à Betschdorf fait suite au comité de pilotage qui s'est tenu le 26 juin 2024 avec les représentants de la C.A.F. dans le cadre de la convention territoriale globale signée avec cet organisme.

Outre l'existence de financements conséquents pour le bloc petite-enfance pour accompagner la mise en œuvre du service public dans ces différentes dimensions, la C.A.F. a mis en exergue une baisse de places d'accueil prévisionnelle de 40 places d'ici 5 ans due au nombre d'assistants maternels en baisse constante dont près de 50% d'entre-eux ont plus de 50 ans.

Le Président informe ensuite les membres du Bureau qu'un avis d'appel public à la concurrence relatif à une mission de maîtrise d'œuvre a été lancé sur le site alsacemarchespublics en date du 26 mars 2025. La date limite de réception des offres a été fixée au 21 avril 2025 à 17h00. La commission de sélection des offres s'est réunie le 13 mai 2025 pour procéder à l'analyse des offres réceptionnées et formuler une proposition de classement à soumettre aux membres du Bureau.

Le Président présente le rapport d'analyse des offres de la commission et le classement proposé.

Nom de la MOE	Prix Note (/50)	Valeur Technique Note (/40)	Références (/10)	N° Publié le (/100)	Proposition de classement
FORUM DE L'ARCHITECTURE – HAGUENAU Taux : 10,4%	47,84 59 904,00 €	37	7		1
Denis WALTHER – Haguenau Taux : 9,95%	50 57 312,00 €	35	5		2
SEMPER VERA – STRASBOURG Taux : 10%	49,75 57 600,00 €	30	1		3
ASCHE – STRASBOURG Taux : 14,60 %	34,08 84 096,00 €	35	3		4
M. ASSOCIES – MOLSHEIM Taux : 14,10%	35,28 81 216,00 €	30	4		5
Atelier ANKHA – STRASBOURG Taux : 15,63%	31,84 90 000,00 €	24	10		6
Z3S Architectes – STRASBOURG Taux : 13,72%	36,27 79 000,00 €	25	0		7

Le Bureau après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le choix formulé par la commission de sélection des offres et décide de confier la mission de maîtrise d'œuvre relative à la construction d'un multi-accueil à Betschdorf au Forum de l'Architecture – Marc KLIPFEL selon les conditions suivantes :
 - Taux d'honoraires – Missions Base / EXE / OPC au taux de 10,4%
- autorise le Président à signer le contrat de maîtrise d'œuvre y afférent
- donne tout pouvoir au Président pour réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

Suivent les signatures,
Pour extrait conforme
Fait à Hohwiller, le 19 mai 2025

Le Président,
Paul HEINTZ

